



PROCES VERBAL

Assemblée Générale

Nîmes Sport Santé
420 avenue de la bouvine
30900 Nîmes

15 mars

2024

Procès-verbal approuvé lors de l'Assemblée Générale 2024, le

ORDRE DU JOUR

1. Adoption des procès-verbaux des Assemblées Générales de 2023
2. Rapport moral de la Présidente.
3. Rapport d'activité 2022/2023
4. Rapports financiers 2023
5. Rapports du Commissaire aux comptes
6. Délégations de pouvoir au Directeur
7. Montants de l'adhésion 2024/2025
8. Projet d'activité 2023/2024
9. Budget prévisionnel 2024
10. Questions diverses.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale (AG) Ordinaire de Nîmes Sport Santé en date du vendredi **15 mars 2024 à 18h.**

Les membres de l'association Nîmes Sport Santé, déclarée à la préfecture le 06/11/2002 sous le numéro 0302019996 et dont la dernière modification en préfecture a été faite le 1/05/2023 sous le numéro W302005394 se sont réunis en présentiel au siège de l'association sis 420 avenue de la bouvine – résidence le Neptune – 30900 Nîmes.

Les convocations ont été envoyées par le conseil d'administration en date du 1^{er} mars 2024 conformément à l'article 8 des statuts.

Ouverture de l'Assemblée générale 2024 de Nîmes Sport Santé par Claudine Fournier, Présidente de l'association

Désignation du (de la) secrétaire de séance : BERTHO Françoise

Nombre de voix présentes ou représentées : 76 voix

APPROBATION DES PV d'AG 2023

Sur l'année 2023, trois assemblées générales ont été organisées aux dates suivantes :

- 16 février - Assemblée générale ordinaire
- 23 avril - Choix du commissaire aux comptes
- 30 juin - Validation des comptes 2023 et des décisions prises aux précédentes AG 2023

Les PV des AG sont téléchargeables sur le site de l'association : www.nimessportsante.fr / Qui sommes-nous / Les élus et les AG.

Première résolution :

L'Assemblée Générale, vote à l'unanimité la validation des procès-verbaux des assemblées générales 2023.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

M. Claudine FOURNIER, Présidente de l'association prend la parole

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence, vous qui êtes d'anciens adhérents ou de nouveaux adhérents peut être. J'ai donc le plaisir de vous accueillir pour la première AG dans les nouveaux locaux de l'ASSOCIATION.

Depuis plus de 20 ans maintenant que cette association existe, elle est restée :

- Fidèle à ses valeurs qui sont la diversité, la bienveillance, le dépassement de soi, la convivialité, la prévention et l'accessibilité.
- Toujours très active, avec chaque année de nouveaux projets, elle continue d'avancer à un bon rythme.
- Une association à taille humaine avec beaucoup de proximité entre les adhérents, les professionnels, les dirigeants bénévoles qui sont régulièrement présents lors des évènements, manifestations, etc.

Nîmes Sport Santé s'est développée de façon harmonieuse grâce à de belles personnes qui ont œuvré en tant que bénévoles, salariés, mais aussi grâce à des partenaires, des financeurs...

Je veux remercier :

- Les collectivités et les services de l'État qui nous soutiennent encore et toujours : la ville de Nîmes, Nîmes Métropole, le Département, la Région OCITANIE, le SDJES, la DRAJES Occitanie, l'ARS, les Ministères des Sports et de la Santé
- Les partenaires comme le CHU de Nîmes avec qui nous sommes régulièrement en relation, nous organisons des manifestations, les professionnels interviennent sur les services, les médecins orientent des personnes sur nos activités, le CEMAPS nous oriente des personnes vers le dispositif « Bougez sur Ordonnance » et c'est le pôle médical de la Maison Sport Santé UNÎMES avec qui nous collaborons sur des projets de recherche, l'Université nous met à disposition des salles pour nos programmes séniors en Forme... Nous sommes reconnus par ces partenaires pour nos compétences et parce que nous avons fait nos preuves. C'est valorisant pour l'équipe de N2S!
- Les Associations, réseaux de patients, clubs de sports etc. que je ne peux tous citer là car ils sont nombreux. Notre réseau s'étoffe et cette collaboration permet de proposer un meilleur accompagnement à nos adhérents comme la Ligue contre le cancer, l'association des diabétiques du Gard avec qui nous travaillons régulièrement sur des manifestations, des projets de sensibilisation...etc.
- Les trois Fédérations auxquelles nous adhérons, la Fédération Française du Sport Adapté – la Fédération Française du Sports pour Tous - et la Fédération Française du Sport d'entreprise

ainsi que leurs organes déconcentrés qui sont les Ligues/Comité Régionaux et les Comités Départementaux. S'affilier à une Fédération c'est appartenir à une entité œuvrant pour une cause commune. Elles assurent plusieurs rôles comme par exemple nous aider dans la réalisation de certains projets, celui de délivrer des licences....

Vous donnez par votre soutien de l'importance à l'Activité Physique et Sportive, vous nous aidez à améliorer la santé et contribuer au bien-être physique, mental, social des personnes que nous accompagnons.

Voici un rapide historique de ce qui s'est passé en 2023 :

Un déménagement :

L'association a fait l'acquisition de nouveaux locaux. Un plus grand espace pour le confort des Salariés et des Adhérents avec plein de possibles. L'Inauguration de ces locaux a eu lieu le 30 mars 2023. Il y a 1 an.

Création d'un nouveau pôle et de nouvelles activités

L'acquisition des nouveaux locaux a permis la création d'un nouveau pôle, le pôle SPORT BIEN-ÊTRE. Ce qui a permis à l'association de positionner de nouvelles activités en prévention primaire : femmes enceintes, familles, etc. De nouveaux programmes ont été imaginés pour améliorer l'offre de pratique, mieux accompagner les différents publics mais aussi pour dégager plus de ressources financières et pérenniser ainsi les emplois. Davantage de programmes, d'activités témoignent de l'activité toujours croissante de Nîmes Sport Santé.

L'Élection d'un nouveau Conseil d'Administration.

De nouveaux Administrateurs ont été élus lors de l'AG du 16 février 2023. Cette nouvelle équipe de gouvernance qui en plus d'être efficace essaie de soutenir au mieux son Directeur dans la gestion de la Vie Associative. Les Administrateurs et le Directeur se réunissent régulièrement dans l'année, et des commissions ont été créées : commission finance, RH, etc. Ce qui semble pour l'instant bien fonctionner. Les derniers travaux du CA portaient sur : le règlement Intérieur, le manuel des Procédures, le Document Unique de Délégation ...Merci à eux, car rappelons-le tous les membres dirigeants qui constituent le CA sont bénévoles.

Une habilitation Maison Sport Santé.

Après la reconnaissance en 2020 de Maison Sport Santé c'est avec beaucoup de fierté que nous avons obtenu pour une durée de 5 ans l'Habilitation du Ministère des Sports et celui de la Santé.

Je tiens à saluer les professionnels qui travaillent avec sérieux. Une équipe très investie qui fait un travail de qualité, composée de : 6 salariés, mais aussi des autoentrepreneurs enseignants APA, des diététiciennes, une sophrologue, un kiné, une psychomotricienne, une consultante qui vient régulièrement faire de l'Analyse des Pratiques Professionnelles etc.

Cette équipe se réinvente en permanence et c'est toujours agréable d'être élue d'une Association avec une équipe dynamique, porteuse de projets.

Une enquête a été réalisée dernièrement auprès des adhérents/participants pour mesurer leur niveau de satisfaction ; résultats : que des avis favorables. Nous pouvons être fiers et heureux d'avoir de tels résultats. Ce qui veut dire que l'offre de pratique et l'accompagnement des personnes proposés par l'équipe est de qualité alors merci

Je tiens également à dire que l'Association compte de plus en plus de licenciés : 426 à ce jour sur les 3 Fédérations. Des licenciés toujours plus nombreux ce qui est un indicateur de bonne santé. L'Association est d'ailleurs devenue le 1er « Club Sport pour Tous » du Département.

Quelques mots pour 2024 :

L'arrivée de la Maison Sport Santé mobile :

La finalisation du Projet de La Maison Sport santé Mobile, enfin. Après deux années d'attente nous avons pu inaugurer le véhicule le 29 février 2024. Aussi, l'Association va pouvoir développer son rayonnement sur la Métropole.

Une démarche qualité

L'équipe travaille depuis le début de l'année à améliorer l'offre de pratique, dans le souci de sans cesse répondre aux besoins et attentes de ses Adhérents. C'est dans ce cadre qu'une enquête de satisfaction a été lancée il y a quelques semaines.

Le Conseil d'Administration va poursuivre son travail en commission :

Il est prévu la révision des statuts, la mise à jour des procédures, des journées sportives avec les salariés. Nous envisageons également de nous rapprocher d'un cabinet d'Expertise Comptable pour nous aider dans la gestion financière. Cette dernière est aujourd'hui gérée de manière complètement bénévole et je tiens à remercier et saluer tout le travail de Martine notre trésorière.

Divers évènements sont aussi prévus :

La Rand'Orientation Sport Santé prévue le 28 avril 2024, la journée destinée à La Santé Bien-Être du 1er juin, mais je m'arrête là et laisse la place au Directeur pour évoquer dans le détail tous ces évènements dans le Projet d'Activités.

Pour finir, un grand merci à toutes et tous, ça fait plus de 20 ans que je participe activement à la vie de cette association. Je suis heureuse et fière de voir ce qu'elle est devenue aujourd'hui et de constater le bien-être qu'elle apporte à ses adhérents.

Je laisse la parole au Directeur pour le rapport d'activités 2022/2023.

RAPPORT D'ACTIVITE – 2022/2023

M. Christophe MARTINEZ, Directeur de l'association prend la parole pour présenter le rapport d'activité 2022/2023.

Le rapport d'activité est annexé au présent document (cf. annexe 1).

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité 2022/2023, le valide à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER 2023

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Mme Martine HERLIN, Trésorière de l'association prend la parole

Le bilan financier 2023 fait apparaître un actif et un passif de 698 992,96 € (N-1 : 640 096,27 €)

L'exercice comptable 2023 fait apparaître un total de charges de 287 445,26 €

Le total des produits de l'exercice 2023 s'élève à 340 808,57 €

L'exercice comptable de 2023 est donc bénéficiaire de 53 363,31 €.

L'exercice comptable 2023 fait apparaître un total de charges de 287 445,26 € réparties comme suit :

- Achats : 26 044,78 €
- Services extérieurs : 17 186,61 €
- Autres services extérieurs : 15 542,69 €
- Charges de personnel : 171 176 €
- Autres charges de gestion courante : 13 926,25 €
- Charges financières : 7 620 €
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations : 23 900,43 €

Le total des produits de l'exercice 2023 s'élève à 340 808,57 € réparties comme suit :

- Produits d'exploitation : 41 630,70 €

- Subventions d'exploitation : 199 252,02 €
- Autres produits : 58 352,62 €
- Produits financiers : 474,71 €
- Produits exceptionnels : 39 675,41 €
- Transfert de charges : 1 423,11 €

L'exercice comptable de 2023 est donc bénéficiaire de 53 363,31 €.

Précisions portées à l'assemblée :

Le compte de résultat fait apparaître une dépendance aux subventions publiques à hauteur de 58,46 %

Le bénéfice de l'année 2023 s'explique par la vente des anciens bureaux de l'association. Le montant lié à cette vente a permis de financer en grande partie les travaux des nouveaux locaux. Sur le compte de résultat le montant total des travaux n'apparaît pas étant donné que sur un plan comptable ces derniers sont amortis sur plusieurs années.

La part liée aux emplois représente 50,22% du compte de résultat. N2S a toujours été attachée à employer du personnel qualifié. Le Conseil d'administration a mis en place une revalorisation des salaires cette année.

Il est rappelé qu'en 2022, l'association avait perçu plus de **153 000 euros d'aides publiques**, nécessitant de faire valider les comptes par un Commissaire aux comptes.

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2023

ASSOCIATION NIMES SPORT SANTE

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	43 810,73	21 475,75
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	128,70	77,50
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	41 502,00	40 660,00
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	199 252,02	164 873,98
Versements des donateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	6 067,99	13 105,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 423,11	861,61
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	8 473,88	5 110,48
Total I	300 638,45	246 164,52
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	63,06	117,37
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	36 711,12	37 459,39
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 779,06	3 890,86
Salaires et traitements	141 160,49	120 714,80
Charges sociales	30 015,51	27 109,47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 563,39	10 848,51
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	13 926,23	10 154,99
Total II	275 218,88	230 295,59
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	25 439,57	15 868,93
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	474,71	969,54
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		0,50
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	474,71	970,04
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 620,00	1 723,27
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	7 620,00	1 723,27
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-7 145,29	-753,23
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	39 675,41	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	39 675,41	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 606,48	281,20
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	4 606,48	281,20
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	35 068,93	-281,20
Participation des salariés aux résultats (VII)	X	X
Impôts sur les bénéfices (VIII)	X	X
Total des produits (I + III + V)	340 808,57	247 134,56
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	287 445,36	232 300,06
EXCEDENT OU DEFICIT	53 363,21	14 834,50
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		2 176,88
Bénévoles	14 382,00	13 160,00
TOTAL	14 382,00	15 336,88
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		2 176,88
Personnel bénévole	14 382,00	13 160,00
TOTAL	14 382,00	15 336,88

PRESENTATION DU BILAN ACTIF/PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION NIMES SPORT SANTE

BILAN ACTIF AU 31.12.2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 400,00	1 400,00	0,00	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	38 015,00		38 015,00	38 015,00
Constructions	376 205,33	23 965,29	352 240,04	344 622,66
Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 136,01	17 064,23	43 071,78	9 583,68
Immobilisations corporelles en cours				960,00
Avances et acomptes	6 566,75		6 566,75	32 733,00
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>			0,00	
Immobilisations financières			0,00	
Participations et Créances rattachées			0,00	
Autres titres immobilisés			0,00	
Prêts			0,00	
Autres	5 440,00		5 440,00	6 160,00
Total I	487 763,09	42 429,52	445 333,57	432 074,34
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 950,50		3 950,50	10 846,60
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	88 500,00		88 500,00	52 913,70
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	159 883,50		159 883,50	143 516,38
Charges constatées d'avance	1 325,39		1 325,39	745,25
Total II	253 659,39		253 659,39	208 021,93
Frais d'émission des emprunts (III)	X	X	X	X
Primes de remboursement des emprunts (IV)	X			
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	741 422,48	42 429,52	698 992,96	640 096,27

ASSOCIATION NIMES SPORT SANTE

BILAN PASSIF AU 31.12.2023

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise	194 631,06	179 796,56
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	53 363,21	14 834,50
Situation nette (sous total)	247 994,27	194 631,06
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	29 824,59	
Provisions réglementées		
Total I	277 818,86	194 631,06
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	338 191,76	352 514,60
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 156,17	5 148,44
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	7 586,17	8 898,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 447,00	1 495,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	69 793,00	77 409,00
Total IV	421 174,10	445 465,21
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	698 992,96	640 096,27

Il est rappelé que le rapport financier détaillé est à la disposition de chaque adhérent qui en fait la demande, et est consultable au siège de l'association.

PRESENTATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mme Gaëlle GILLET LUCAGNE, Commissaire aux Comptes société BC2G AUDIT prend la parole

Le rapport du Commissaire au compte est présenté à l'assemblée (cf. annexe 2).

L'Audit des comptes clos au 31 décembre 2023 est présenté à l'assemblée.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de financier, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil d'administration propose à l'assemblée d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 53 363,31 euros de la manière suivante :

- Au compte du fonds associatif

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 au compte du fonds associatif.

PRESENTATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées est présentée à l'Assemblée Générale.

Le rapport figure en annexe du présent document (cf. annexe 3)

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions.

Chaque convention est approuvée séparément, il est précisé que les administrateurs concernés ne prennent pas part au vote

DELEGATIONS AU DIRECTEUR

Mme Claudine FOURNIER prend la parole

Il est précisé à l'Assemblée Générale qu'un Document Unique des Délégations a été écrit et validé en réunion du Conseil d'Administration le 26 février 2024.

Mme Claudine FOURNIER met aux voix la délégation du Conseil d'Administration à Monsieur Martinez Christophe, Directeur de l'association, pour la réalisation des démarches administratives, montage de projets et dossiers liés aux demandes de subvention.

Mme Claudine FOURNIER met aux voix la délégation du Conseil d'Administration à Monsieur Martinez Christophe, Directeur de l'association, pour le retrait des courriers ou colis envoyés à l'association avec accusé de réception.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les délégations données au Directeur les approuve à l'unanimité.

MONTANTS DE L'ADHESION 2024/2025

Le montant de l'adhésion individuelle à l'association reste inchangé pour un montant de **40 euros**.

Le montant de l'adhésion collective (destinée aux établissements ou structures partenaires) à l'association reste inchangé pour un montant de **100 euros**.

Le montant de l'adhésion famille (3 membres ou plus) reste inchangé pour un montant de **100 euros**.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les montants des adhésions les approuve à l'unanimité.

PROJET D'ACTIVITES - Saison 2023-2024

M. Christophe MARTINEZ, Directeur de l'association prend la parole pour présenter le projet d'activité 2023/2024.

Ce dernier est présenté en annexe (Cf. annexe 4)

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le projet d'activité, l'approuve à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Mme Martine HERLIN donne lecture du budget prévisionnel 2024.

Ce dernier est présenté en annexe (Cf. annexe 5).

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le budget prévisionnel, l'approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Question :

Question d'un adhérent : Certaines activités comptent peu de participants, qu'envisage de faire l'association ?

Réponse :

Réponse du Directeur : L'ouverture des locaux a permis de lancer une nouvelle offre de pratique, un nouveau pôle d'activité (Sport Bien-être) a été créé et en effet pour certaines activités qui ont été lancées en 2023 nous comptons peu de participants. Nous savons que les premières années de lancement de nouvelles activités un gros travail de communication doit être réalisé, de nouveaux partenaires sont à trouver. Nous avons lancé de nombreuses nouvelles activités cette saison et n'avons pu assurer une communication efficace pour tous les créneaux. Nous savons que ces activités répondent à un besoin, à nous de faire connaître l'existence de ces activités au plus grand nombre.

Réponse :

Réponse du Directeur : Non, l'association ne fait pas appel à un prestataire extérieur. Les outils ont été pensés en équipe et avec le Conseil d'administration. Nous avons lancé l'enquête de satisfaction, des ateliers sont mis en place au sein de l'équipe, nous sollicitons également les comités de sportifs et d'usagers, nous avons travaillé avec notre commissaire aux comptes sur les divers outils de gestion que nous utilisons pour les mettre à jour.

Information :

Prise de parole de Monsieur Christian Bastid, élu au Conseil Départemental, qui salue le travail réalisé par l'association depuis tant d'année. Monsieur Bastid rappelle le soutien du Département à l'association et encourage à la poursuite des activités répondant à un besoin de la société.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Mme Claudine FOURNIER remercie toutes les personnes présentes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Mme Claudine FOURNIER déclare la séance levée à 19h35.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente et la secrétaire.

Fait à NÎMES, le 16/03/2024

HERLIN Martine, Secrétaire



C. FOURNIER, Présidente



NIMESSPORT SANTÉ
420 Avenue de la BOUVINE
Résidence Le Neptune - 30900 NIMES
TEL. 06 31 41 83 00
Siret 444 615 090 00049

ANNEXES

ANNEXE 1 – RAPPORT FINANCIER 2022

ANNEXE 2 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE 3 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES

ANNEXE 4 : P.V ASSEMBLEE GENERALE 16 FEVRIER 2023